

**FORUM EURO-MEDITERRANÉEN DES INSTITUTS ÉCONOMIQUES
EURO-MEDITERRANEAN FORUM OF ECONOMIC INSTITUTES**

SECONDE CONFERENCE DU FEMISE

Marseille, 29 & 30 Mars 2001

***TABLE RONDE #2 - 30 Mars 2001
ROUND TABLE #2 - March 30th 2001***

***LES ÉCHANGES EURO-MÉDITERRANÉENS
EURO-MEDITERRANEAN TRADE***

***IMPACT DES ACCORDS DE LIBRE-ECHANGE
EURO-MEDITERRANNEENS
CAS DU MAROC***

***Bachir HAMDOUCH, Mohammed CHATER
INSEA, Maroc***

Institut de la Méditerranée
Palais du Pharo
58, Boulevard Charles Livon 13007 Marseille
Tel : 00 33 (0) 491 31 51 95 Fax : 00 33 (0) 491 31 50 38
ins.med@femise.org

*Le FEMISE bénéficie du soutien financier de la Commission des Communautés Européennes
The FEMISE Network Benefits from the Financial Assistance
from the [Commission of the European Communities](#)*

1. INTRODUCTION

Le Maroc a signé 1996 un "accord d'association" avec l'Union européenne (U.E) dont la pièce maîtresse est l'établissement progressif - durant une période de transition de 12 ans - d'une zone de libre-échange (ZLE). Cet accord fait partie d'un projet européen plus vaste visant à créer une ZLE euro-méditerranéenne à l'horizon 2010. Le même type d'accord a été passé avec d'autres pays méditerranéens (Tunisie, Israël, Palestine, Jordanie, Egypte...) ou est à un stade de négociation plus ou moins avancé avec d'autres pays encore (Algérie, Liban, Syrie...). Ces accords sont de même nature que les accords européens d'association (signés avec la Pologne, la Hongrie...) avec la perspective d'adhésion en moins.¹ Ce qui fait une différence importante notamment quant aux effets à moyen et long terme.

La ZLE euro-méditerranéenne, dans le contexte de la mondialisation, est un choix stratégique pour les partenaires². Elle constitue un grand défi que les pays sud-méditerranéens doivent relever. Il y va de leur avenir, de leur développement.

La nouvelle génération d'"accords euro-méditerranéens d'association" est différente des "accords d'association" des années 60 ou des "accords de coopération" des années 70, qui étaient purement ou essentiellement commerciaux. Elle est porteuse d'un esprit de réciprocité et de partenariat. Comme la Déclaration de Barcelone, les nouveaux accords ont un champ plus large³. En plus du libre-échange - qui va au delà des préférences commerciales unilatérales européennes des accords précédents, - ils comportent une coopération financière, économique et technique, un volet social et culturel et un dialogue politique (et sécuritaire).

Il faudrait noter que le libre-échange concerne exclusivement les produits manufacturés stricto sensu. Les produits agro-industriels et ceux issus de la pêche en sont exclus. Leur situation, ainsi que celle des produits agricoles, devait être réexaminée en l'an 2000⁴. Ainsi, au moins à court et moyen terme, le libre-échange n'affectera les économies sud-méditerranéennes concernées qu'à travers les produits manufacturés.

L'objet de cette communication est d'analyser les effets du libre-échange industriel avec l'U.E. sur la croissance et le développement d'un pays sud-méditerranéen, le Maroc⁵.

Le problème est complexe, car les effets sont à la fois directs et indirects, économiques et sociaux, à court, moyen et long termes. De plus, le libre-échange avec l'U.E. se combine avec la libération internationale des échanges (GATT 1994 et futures négociations dans le cadre de l'OMC).

Jusqu'à présent, la question n'a fait l'objet - à notre connaissance - que d'études partielles, mais qui ont montré les dangers par exemple pour les finances publiques ou l'emploi. Aussi est-il urgent et important d'avoir une vision d'ensemble, et la plus précise possible, des implications pour les pays sud-méditerranéens, et ce en vue de prévoir et de programmer les politiques d'accompagnement, d'ajustement et de restructuration (de "mise à niveau")

¹ Hamdouch, B. 1998b

² Hamdouch, B. 1998a

³ Association des Economistes marocains. 1996

⁴ Cela n'a pas été fait jusqu'à présent

⁵ Voir, pour une présentation plus détaillée, le Rapport final de la Recherche qui porte le même titre, et qui a été menée dans le cadre du Femise. Hamdouch, B. et M.Chater. 2000.

appropriées.

La théorie économique s'est peu intéressée à la question de l'intégration économique régionale jusqu'après la seconde guerre mondiale. La contribution bien connue de J. Viner (1950) et l'expérience de l'édification de la Communauté économique européenne, ont révélé une question importante à l'analyse économique et joué le rôle de catalyseur.

Mais la théorie de l'échange international ne s'intéressait pas à l'intégration entre pays à niveaux de développement différents. Ce n'est que récemment que la formation de l'ALENA, la perspective de l'élargissement de l'U.E. aux pays d'Europe Centrale et Orientale (et la constitution d'une Z.L.E. euro-méditerranéenne, ont suscité des études⁶.

Certaines ont estimé les gains de bien-être ou de revenus qui en découlent. Toutefois il ne s'agit généralement que de gains statiques. Or, comme le constate l'Institut de la Méditerranée (1997), "les effets dynamiques apparaissent comme les véritables enjeux de la zone de libre-échange", mais il sont "difficilement mesurables"⁷.

D'autres études, comme celles du CEPPI ou celle du CMC⁸, ont estimé les réductions de recettes fiscales des pays sud-méditerranéens qui découlent de la ZLE.

Une troisième catégorie d'études, menées dans le cadre de l'OCDE⁹ ou en relation avec la Commission européenne, est plus générale et plus prometteuse. Elles cherchent, grâce à des modèles d'équilibre général calculables, à apprécier les effets de la ZLE euro-méditerranéenne sur les partenaires concernés.

Cette recherche est du même type. Elle analyse les effets de la ZLE euro-méditerranéenne sur le Maroc, pays où elle est entrée en application en mars 2000. La seconde section présentera la méthodologie; la troisième, les résultats; et la dernière, les recommandations de politique économique.

⁶ Cox D. and R. Harris 1995 pour l'ALENA ; les études de la Banque Mondiale sur le Maroc, la Tunisie, l'Egypte et la Turquie ; cf Institut de la Méditerranée 1997, p118.

⁷ Institut de la Méditerranée 1997 op. cit. p118-119.

⁸ Bensidoun I. et A. Chevallier 1996 ; CMC 1998.

⁹ Dessus, S and A. Suwa, 2000.

2. L'APPROCHE METHODOLOGIQUE

2.1 Le Modèle

Le cadre théorique de la modélisation est celui des modèles d'équilibre général calculables, appliqués aux pays en voie de développement. Le modèle est statique, et pour mieux tenir compte des caractéristiques de l'économie marocaine, il se distingue en optant pour un comportement de concurrence imparfaite dans le cas d'une majorité de secteurs, et dans un environnement de rendements d'échelle croissants.

Production, Demande et Commerce Extérieur

Les fonctions de production sont de la forme Cobb-Douglas ; le facteur travail est mobile à travers les secteurs tandis que le facteur capital est fixé pour chaque secteur dans la simulation de référence. Les firmes s'y trouvant ont pour objectif de maximiser les profits compte tenu des prix du marché. Les secteurs sont en relation les uns avec les autres via un système d'échange d'inputs intermédiaires du type Léontief (à coefficients techniques fixes).

La production de tous ces secteurs engendre les revenus d'un consommateur représentatif. Ses préférences sont représentées par un système emboîté où on trouve au sommet une fonction d'utilité Cobb-Douglas (ce qui se traduit par des décisions de consommation et d'épargne prises dans le cadre d'un système linéaire des dépenses) portant sur un bien composite qui, à son tour, se définit comme une fonction CES portant sur le bien importé et celui produit localement, pour lesquels la substitution est imparfaite (spécification d'Armington). Les produits importés sont traités différemment selon qu'ils sont d'origine européenne ou proviennent du reste du monde

Le modèle intègre aussi la spécification CET (Constant Elasticity of Transformation) au niveau de l'offre, ce qui revient à admettre que le produit destiné au marché extérieur est différent du produit destiné au marché local. Au Maroc en effet, il est fréquent que deux qualités de production soient issues d'un même processus productif selon que le bien produit est destiné à l'exportation ou à usage domestique. Ceci a l'avantage de refléter le différentiel de dynamisme entre les activités liées à l'exportation et celles tournées vers le marché local.

Marché du Travail

Le travail considéré au niveau de la fonction de production est composite. Il s'exprime comme étant la résultante d'une agrégation CES portant sur trois catégories de travail, différenciées par leur degré respectif de qualification. Chaque catégorie est mobile à travers les secteurs et bénéficie d'un salaire approprié qui varie cependant entre les secteurs.

La dispersion des salaires (les industries modernes ou les entreprises publiques en accordent les plus favorables) segmente le marché du travail par distinction qualitative et particularisme sectoriel. Ce qui aboutit à une première différenciation salariale entre secteurs pour une même qualification, et une seconde différenciation entre qualifications propre à chaque secteur. Le modèle comporte, en outre, des rigidités salariales à la baisse, assurées par la présence d'un salaire minimum, reflétant les mécanismes keynésiens de Barro-Grossman¹⁰.

¹⁰ Barro, R. and H.I. Grossman. A general disequilibrium model of income and employment, American Economic Review, 61, 82-93.

Agents et Comportements

Les agents économiques considérés dans le modèle sont :

1. les ménages qui perçoivent les salaires versés (revenu du facteur travail) ainsi que les transferts publics et payent un impôt sur le revenu à l'Etat. Ils consomment et épargnent une proportion fixe de leur revenu disponible.
2. Les entreprises reçoivent les revenus du capital, remboursent à l'Etat une partie de ce revenu comme impôt direct et épargnent le reste.
3. L'Etat perçoit l'impôt direct versé par les ménages et les entreprises, collecte les recettes de taxation indirecte et les droits de douane. Les droits de douane sont prélevés sur des importations en provenance de deux zones géographiques de commerce extérieur, l'UE et le Rdm. La consommation publique étant fixée, le déficit public est fonction des recettes d'impôts et des tarifs douaniers.

Notons enfin que :

- Tous les marchés sont équilibrés par les prix respectifs et le marché du travail a un équilibre de sous-emploi.
- L'investissement est déterminé par le niveau de l'épargne globale (accumulation des épargnes des ménages, des entreprises, des administrations publiques et de l'étranger).
- Le taux de change est fixé par les pouvoirs publics.
- Le solde de la balance courante dépend des transferts en devises étrangères.

2.2 Les Choix Sectoriels

On a considéré treize secteurs de production. L'agriculture a été répartie en trois compartiments spécifiques selon leurs caractéristiques en termes de commerce extérieur, particulièrement en ce qui concerne les échanges avec l'UE.

L'industrie manufacturière est ventilée conformément au classement de la comptabilité nationale marocaine en quatre groupes de branches. En vertu des mêmes dispositions, au groupe «bâtiment et travaux publics» est assigné un seul secteur de production. C'est le cas, aussi, des services non marchands.

Les services marchands, intégrant, entre autres, l'industrie du tourisme, forment un seul secteur qui est en relation avec l'extérieur. Cependant, pour des raisons liées au degré de concurrence, on extrait de ce groupe les activités concernant la banque et assurance qui forment un secteur distinct.

Le secteur minier est naturellement assimilé à celui des phosphates qui en constitue le compartiment, de loin, le plus important. Tous les processus relatifs à la production énergétique et à la production de l'eau sont assemblés en un seul secteur.

La répartition en sous – secteurs, fonction de la productivité, du caractère de remplacement des importations ou d'industrie d'exportation et de l'importance du secteur public, nous livre 13 secteurs de production (cités dans les tableaux ci-dessous).

Une seconde ventilation, selon la nature et le degré de la concurrence qui prévaut sur les marchés respectifs, aboutit à la répartition suivante :

- en concurrence imparfaite et avec des rendements croissants tous les secteurs manufacturiers auxquels on ajoute les secteurs minier et énergétique ainsi que celui des banques et assurances.
- en concurrence parfaite, avec des rendements constants : les 3 secteurs agricoles, les deux secteurs abrités restants (construction et services non marchands) et les services marchands.

Cadre Concurrentiel

Au sein des secteurs en concurrence imparfaite, la variété des performances productives est attribuée directement à des profits excédentaires, dont le niveau permet, par calibrage, d'avoir le nombre de firmes présentes dans le secteur qui soit compatible avec les déterminants de l'utilité des consommateurs, quand ces firmes affichent un comportement Cournot-Nash. Les firmes, qui vendent sur ces marchés non parfaitement compétitifs, adoptent, par conséquent, une stratégie basée sur les quantités à écouler. De ce fait, les biens, qui sont vendus par les firmes du secteur, ne sont pas différenciés.

Les secteurs, en concurrence, imparfaite sont dotés, aussi, de possibilités de rendements d'échelle croissants. On se réfère à la surcapacité jadis constatée chez les entreprises marocaines et qui existe, jusqu'à un degré moindre, encore dans les autres secteurs. L'excédent de capital observé, associé à un certain effectif réduit de travailleurs mobilisés par cet excédent (entretien, surveillance), génère des paiements en travail et capital qu'on peut attribuer à la composante coûts fixes, indépendants de l'échelle de production. Il y a donc des barrières à l'entrée, constituées par ces coûts fixes en capital et travail. Ces coûts sont exprimés en proportion des facteurs utilisés.

2.3 Données et Calibrage

La structure du modèle a été calibrée avec les données relatives à l'année 1996. Une première base de données a été construite à partir des statistiques officielles marocaines dont la structure s'est révélée hétérogène, insuffisante et inapte à établir une matrice des comptes sociaux pour l'année 1996.

La masse des données a été travaillée et organisée de façon à la rendre compatible avec l'existence implicite d'un équilibre comptable dans le cadre élargi des matrices des comptes sociaux. A cette fin, il a fallu rencontrer les conditions d'équilibre entre offre et demande sur chaque marché considéré et vérifier que les institutions concernées équilibrent effectivement leur compte respectif par la confrontation ressources-emplois. On calcule, de ce fait, les éléments comptables de l'équilibre référentiel.

Par ailleurs, pour toute une série de paramètres présents dans le modèle, leur valeur a été importée directement à partir de sources variées, quant à leur nature et origine, et incorporée à la base de données. Afin d'assurer la compatibilité des valeurs paramétriques et des éléments comptables inhérents à la situation économique en 1996, on a fait appel à la procédure de calibrage pour compléter les conditions d'équilibre de la base de données ainsi élargie.

La base de données ainsi obtenue, est injectée dans la structure du modèle pour en vérifier la cohérence et produire l'équilibre de base (simulation de référence).

3. RESULTATS ET ANALYSE

L'impact présenté ci dessous au tableau 1 a été calculé à partir d'une annulation des droits de douane appliqués aux biens et services originaires de la Communauté européenne. Aucune autre modalité ou mesure n'a été incorporée.

3.1 Impact Global

Globalement à travers l'analyse des chiffres du tableau, il apparaît que :

Les importations augmentent légèrement, de 1.3 pour cent avec une redistribution en faveur de l'UE.

Tableau 1 :
Effets globaux de l'annulation des droits de douane au profit des produits U.E

Grands agrégats	Evolution (%)	Données Budgétaires	Evolution (%)	Marché du travail	Evolution (%)
Production	-1.6				
Revenu disponible	-3.4	Droits de douane	-54.7	Deman. de travail :	
Consom. Privée	0.7	Impôts directs	-4.2	Non qualifié	-2.3
F.B.C.F.	-10.1	Impôts indirects	-5.6	Qualifié	-1.1
Importations	1.3	Recouvrements	-12.0	Cadres	-3.2
Importations EU	7.2	globaux			
Imports R.d.M	-6.2				
Exportations	1.1				

Les exportations progressent (1.1 pour cent) presque dans les mêmes proportions que les importations (1.3), le solde de la balance commerciale est en statu quo. La production diminue légèrement (1.6) tirant vers le bas le produit national, le revenu disponible et par conséquent l'épargne privée. Et la consommation privée ne s'apprécie que très légèrement ; la baisse des prix à l'importation compense juste la faiblesse des revenus.

Les recouvrements du Trésor Public subissent une forte diminution (-12 pour cent) due aux fléchissements des impôts directs et indirects ainsi qu'à l'effondrement des recettes douanières. Le déficit public s'en trouve affecté sérieusement. La restructuration de la fiscalité devient nécessaire, ici, dans le cadre de la politique budgétaire.

Le cumul des contre-performances des épargnes privée et publique provoque la chute de l'investissement(-10 pour cent). Le marché du travail est négativement perturbé dans ses trois composantes, de manière différenciée.

Cet état économique reflète les réactions de l'économie marocaine dans son ensemble. A l'exception de l'investissement, les résultats globaux concernant les variables macro-économiques agrégées apparaissent comme étant relativement faibles et ceci est du essentiellement au phénomène de substitution entre zones d'importation.

Les effets sur l'économie locale sont amortis par la baisse sensible des importations en provenance du reste du monde. Celles-ci deviennent moins compétitives. Ce qui a comme conséquences directes de limiter le déficit de la balance commerciale et d'atténuer l'effet sur la production locale.

En ce qui concerne l'investissement, sa régression est provoquée par la baisse des revenus du travail et, surtout, par le creusement sensible du déficit budgétaire. Ce dernier point montre l'importance et la nécessité d'une politique d'accompagnement efficace au moins, dans un premier temps, en termes de finances publiques. Une réforme fiscale s'avère être une contrainte majeure pour entrer dans la zone de libre-échange. Assurément les pouvoirs publics se doivent de préserver un certain «train de vie» sans aggraver le déficit budgétaire. Ce qui leur permet de :

- réduire le recours aux marchés monétaire et financier pour combler le déficit public au détriment de l'investissement ;
- engager des programmes sociaux pour pallier les perturbations du marché de l'emploi qui pourraient apparaître avec l'instauration de la zone de libre-échange ;
- trouver des fonds qui participent à la mise à niveau des entreprises marocaines.

3.2 Impact Sectoriel

On peut répartir les résultats relatifs aux secteurs de production (tableau 2) en trois groupes sectoriels :

1. les deux premiers secteurs agricoles (Agri1 et Agri2),
2. les secteurs productifs de biens d'investissement (biens de capital et construction)
3. les secteurs de production marchande restants.

Le premier groupe se caractérisait par une haute protection tarifaire. L'affaiblissement sensible de la protection rend ces secteurs plus vulnérables. La forte baisse des prix d'importation permet aux importations communautaires d'envahir le marché des deux secteurs. Et cela ne se traduit pas par un effondrement mais plutôt par une baisse de la production plus ou moins prononcée selon le secteur.

Il faut signaler, qu'en réalité, l'Accord d'Association tel qu'il a été adopté ne concerne pas les produits agricoles. Par conséquent il faut relativiser les résultats globaux obtenus ci-dessus. Exclure les effets liés aux secteurs agricoles atténue nettement les résultats négatifs de la production, affaiblit la montée des importations européennes et améliore la progression des exportations. La situation d'ensemble s'en trouverait certainement bonifiée.

La seconde entité subit de plein fouet l'abaissement du niveau de l'investissement. Le secteur des biens de capital a une production en baisse, ses importations diminuent sérieusement quelle qu'en soit l'origine. Le secteur de la construction est abrité de la concurrence étrangère et dépend exclusivement du marché local des biens d'investissement.

Tableau 2 :
Effets sectoriels de l'annulation des droits de douane au profit des produits U.E

	Production (millions de dhs)		Importations EU (millions de dhs)		Importations RdM (millions de dhs)		Exportations (millions de dhs)	
	Niveau de base	Evolution (%)	Base	Evolution (%)	Base	Evolution (%)	Base	Evolution (%)
Agri1	28935.0	-2.7	1167.5	41.7	1167.5	-4.4	7210	-0.5
Agri2	27061.1	-5.5	2892.7	31.2	964.3	-6.1	5718	-2.9
Agri3	19192.4	-2.6	2866.3	-2.6	2441.7	-2.6	2	-0.01
Mines	9067.0	-0.3	178.6	7.1	2054.4	-3.4	4796	0.5
Energie	46370.3	-0.1	671.7	26	10523.3	-4.7	709	2.8
B. alim.	57249.9	-0.4	4745.3	22.2	4559.2	-4.7	11045	2.1
B. finis	35487.9	0.2	6994.2	12.1	2586.9	-8.9	15927	3.3
B. int.	59073.4	-0.3	8348.6	11.7	4495.4	-4.7	11203	2.2
B. cap.	23515.6	-5.1	12519.6	-8.8	10243.3	-11	1405	0.4
Constrt	34530.9	-8.8						
Service	132650.0	-0.7	13203.4	0.7	2330.0	-2.1	23907	0.3
Banque	25855.5	-1.4						
Publiqu	53818.0	0						
Total	552810	-1.6	53587.9	7.25	41365.9	-6.2	81922	1.1

Le dernier groupe est constitué de secteurs diversifiés mais dont les résultats sont proches. Leur production est quasi stagnante, les importations sont en hausse sensible et les exportations progressent. L'impact est absorbable aisément. Certaines caractéristiques sectorielles sont à l'origine des petites divergences qu'on observe au sein de ce groupe. Deux secteurs sont concernés, la culture de céréales et la banque.

Pour le premier, le taux de droits de douane a toujours été nul pour l'Union européenne comme pour le reste du monde. On peut croire qu'il n'est pas concerné par l'instauration de la zone de libre-échange. Seule la baisse de la production des autres secteurs l'affecte, tout comme le secteur abrité de la banque et assurance.

Si on fait abstraction des produits agricoles, les chiffres confirment que le secteur abrité est plus vulnérable que le secteur exposé ; alors que les secteurs traditionnellement fort exportateurs réussissent les meilleurs résultats, comme on pouvait s'y attendre.

Pour ces secteurs, la libéralisation totale se traduit par l'élargissement de la concurrence existant sur les marchés d'exportation, au marché intérieur. Il est évident que leur réaction sur le marché local est conditionnée par leur niveau de compétitivité à l'exportation.

Le secteur abrité est, lui, confronté à un net accroissement de la concurrence ; ses pertes sont donc plus élevées. Le secteur de la construction cumule bien sûr les deux handicaps, la chute

de l'investissement et la libéralisation. Le secteur bancaire résiste mieux en termes de production, alors que ses prix baissent le plus. Ce qui pourrait vraisemblablement s'expliquer par une plus grande marge bénéficiaire permise par l'existence d'un cartel.

Si on se réfère à l'évolution des prix, on remarque aussi que la répercussion de la diminution des prix d'importation, générée par l'annulation des droits de douane, sur les prix domestiques, est réelle. Il y a une baisse généralisée des prix sur le marché domestique et extérieur, qui profite à la consommation privée compensant le déclin du produit disponible.

Par produit, les évolutions ne sont pas uniformes :

- La consommation des produits agricoles décline. Le troisième secteur agricole, celui des céréales (rappelons qu'il n'est pas concerné par le démantèlement) recule le plus.
- Les produits de l'industrie manufacturière progressent sensiblement, à l'exception des produits alimentaires.
- L'énergie souffre de la conjoncture de la production et de la faiblesse des revenus.
- Les services stagnent positivement, à l'exception de la banque et assurance qui consolident leur position.

Tableau 3 : *La consommation privée*

	Niveau de base (millions de dhs)	Evolution en %
Agri1	14391.54	-1.41
Agri2	9077.06	-0.71
Agri3	15535.22	-3.42
Mines	150.11	0.11
Energie	20520.53	-0.18
B. alim.	45932.41	0.94
B. finis	13074.21	5.83
B. int.	32175.02	3.17
B. cap.	244.72	3.89
Construct	1203.72	0.83
Services	63287.57	0.02
Banque	400.02	5.43

Combinée aux modifications favorables des prix (cf. Tableau 3 en annexe), la baisse des revenus a sembler-t-il discriminé entre secteurs de production en fonction des caractéristiques utilitaires des produits.

En ce qui concerne le marché de l'emploi, la demande de travail diminue pour les trois niveaux de qualification, à des degrés divers. Près de 3 pour cent de la main-d'œuvre non qualifiée rejoignent les chômeurs alors que 1.16 pour cent des travailleurs qualifiés sont obligés de quitter les circuits de production et 5.25 pour cent des cadres se retrouvent sans emploi.

Ce dernier compartiment de marché est le plus perturbé, car il est le plus concerné par la chute de l'investissement. Et aussi parce que ce sont les secteurs productifs de biens de capital qui emploient relativement le plus cette catégorie professionnelle.

Signalons enfin à propos des exportations, qu'en réalité, dès l'instauration de la zone de libre-change, elles se verront offrir, par réciprocité, des opportunités de percée sur le marché communautaire. D'autant plus que ce marché est déjà programmé pour l'élargissement en faveur des pays de l'Europe Centrale et Orientale, à un horizon voisin (ces deux points ne sont pas incorporés dans le modèle, à cause de leur caractère exogène).

La croissance des exportations qui en découlerait modifierait à coup sûr l'impact sur l'économie nationale. Elle lui permettrait une plus grande intégration de cette économie dans le marché mondial.

3.3 Synthèse

L'impact de l'instauration de la zone de libre-échange sur l'économie est maîtrisable car il s'exprime essentiellement par substitution des zones d'importation. Il n'y a donc pas de raz de marée des importations. Les conséquences les plus défavorables concernent l'investissement qui, grevé par la baisse des revenus et l'élévation du déficit public, chute. Du point de vue sectoriel, les secteurs exposés, à l'exception des secteurs agricoles, gèrent l'ouverture sans problèmes ; les secteurs abrités souffrent plus.

Cependant les résultats auxquels on aboutit doivent être revus à la hausse, car ils dépendent aussi d'autres éléments tels que :

- 1 Le statut particulier des produits agricoles dont l'incorporation dans l'Accord d'Association doit faire l'objet de futures négociations. Or, comme on l'a vu auparavant dans ce chapitre, ce sont les secteurs agricoles qui résistent le moins à l'ouverture. Cependant l'exclusion concerne aussi l'industrie agro-alimentaire et la transformation des produits de la mer. Ces secteurs sont des grands exportateurs et on leur reconnaît une grande compétitivité. Intégrer ces secteurs dans l'Accord d'Association favoriserait à coup sûr les exportations marocaines à destination du marché européen, et modifierait en conséquence la balance des échanges.
- 2 La nature et l'intensité du changement des conditions d'accès au marché européen, qui doit être généré par l'application de l'Accord d'Association du côté européen, surtout si tous les produits sont concernés.
- 3 Les modifications de la taille et de la structure du marché européen, notamment avec l'élargissement aux pays de l'Europe Centrale et Orientale. Le Maroc se doit donc d'intensifier ses relations avec les futurs membres de la Communauté européenne
- 4 La politique d'accompagnement.

4. RECOMMANDATIONS DE POLITIQUE ECONOMIQUE

4.1 Présentation

Le descriptif global et sectoriel de l'impact montre clairement qu'il faut remédier à la chute de l'investissement par le renforcement de l'épargne nationale, particulièrement sa composante publique. Les ressources fiscales doivent compenser les pertes douanières. Pour ce faire une restructuration de ces ressources est nécessaire et passe inévitablement par : un meilleur recouvrement de l'impôt, une intégration fiscale de tous les secteurs productifs et une réforme fiscale adéquate pour lutter contre toute aggravation du déficit public.

L'épargne nationale doit donc être renforcée, et ce dans ses deux composantes publique et privée. L'épargne publique consiste d'abord à éviter l'augmentation du déficit budgétaire pour ne pas amplifier la ponction sur les ressources de l'épargne privée destinée à financer l'investissement. Ensuite, dans la mesure des possibilités budgétaires, participer significativement à la formation brute de capital fixe (FBCF). La perte des ressources douanières doit donc être compensée. La réforme fiscale s'impose.

L'épargne privée est par essence liée aux revenus de la production ; il convient dès lors de chercher à ce que ces revenus s'apprécient par l'amélioration de la compétitivité des processus productifs locaux, dans le cadre de l'Accord d'Association, et par rapport à l'évolution quantitative et qualitative du commerce mondial.

Au Maroc, cet objectif est intégré, en principe, dans le programme de mise à niveau des entreprises. Ce programme est censé préparer les entreprises marocaines à gagner en compétitivité et à résister à l'intensification de la concurrence étrangère.

La hausse de la capacité compétitive de la production nationale peut aussi être envisagée d'un point de vue global, en termes de politique de change. Une dépréciation de la monnaie nationale peut-elle constituer un outil d'accompagnement efficace de la libéralisation totale vis-à-vis des produits de la Communauté européenne ? Cette question, en dehors de son aspect stratégique, revêt déjà un caractère imminent pour certains secteurs exportateurs, et opportun pour les autres secteurs.

Le dernier thème traité pose la problématique du marché captif. Autrement dit, le Maroc, s'il est directement concerné par le partenariat européen, s'intéresse aussi à son intégration dans le commerce international, contraint par la mondialisation et soucieux de diversifier ses marchés d'exportation. A terme, on peut se poser la question de savoir si l'économie nationale a intérêt à démanteler sa protection seulement vis-à-vis des produits européens ou plutôt à l'égard de tous les produits d'importation.

4.2 Variantes

Cinq variantes de stratégies sont analysées comme mesures de politique économique accompagnant l'instauration de la zone de libre échange. Elles portent sur :

- L'épargne publique
- L'épargne privée
- La mise à niveau des entreprises
- La politique de change

- La libéralisation globale

Les simulations de politique se font donc à partir d'un état économique où le démantèlement au profit des produits européens est considéré comme étant totalement réalisé. C'est en fait la situation économique décrite à la section précédente. Les résultats sont présentés ci-dessous :

Tableau 4 : *Libéralisation et politiques d'accompagnement*

		Variation en pourcentage ¹¹			
		Production	FBCF	Importations	Exportations
Var1:Epargne Publique	↗ de l'impôt(10%)	1.0	-1.2	0.6	1.2
	↘ de la cons. pub. (10%)	1.1	1.2	1.3	2.6
Var2 :Epargne privée	↗ de la prop. marginale à épargner de 0.216 à 0.25	2.4	1.0	1.6	3.1
Var3 : Mise à niveau des entreprises	↗ de la productivité (10%)	7.0	9.1	3.7	8.4
	↗ de la concurrence	8.6	15.6	4.3	9.5
Var4 :Politique de change	dépréciation de 10%	4.4	0	1.9	5.1
Var5 :Libéralisation globale	Annulation des droits de douane vis-à-vis du RdM	-1.4	-5.1	0.9	0.8

L'Epargne Publique (La Réforme Fiscale)

La réforme de la fiscalité s'avère être une nécessité impérieuse ; elle doit offrir une solution financière aux contraintes budgétaires, viser l'équité et l'efficacité fiscales et réussir l'élargissement de l'assiette d'imposition.

Comblent les pertes douanières est l'objectif premier. La dépense publique a des contraintes de gestion économique qui la rendent peu flexible à la baisse. Certes une rationalisation de certaines dépenses, mais surtout la lutte contre les gaspillages des deniers publics peut engendrer quelques économies. Il faut chercher des solutions, essentiellement du côté des recettes.

La réforme doit porter sur tous les outils d'imposition et tester leur capacité de compensation en fonction des critères d'équité. C'est à travers l'équité qu'on peut

¹¹ Toutes les évolutions reproduites dans les tableaux de cette section se rapportent non à la simulation de référence mais à la nouvelle base constituée par la situation de l'économie après le démantèlement douanier vis-à-vis des produits de l'U.E.

atteindre l'efficacité en ce qui concerne la répartition de la charge fiscale et l'élargissement aux activités informelles et à l'agriculture.

Dans cet ordre d'idées, admettons que les autorités publiques choisissent de privilégier l'imposition directe et réussissent à améliorer son rendement de 10 pour cent. La simulation correspondante nous apprend que la production progresse très légèrement (1 pour cent), les importations et les exportations ne connaissent guère de mouvements significatifs. Il y a effectivement une amélioration des recettes fiscales, mais qui ne se répercute pas sur l'épargne nationale. L'investissement n'augmente pas, au contraire il fléchit de plus de 1 pour cent. Cette mesure est donc inefficace, car elle constitue une ponction additionnelle sur le revenu.

Intéressons-nous maintenant au volet «charges» du Trésor public en émettant l'hypothèse que le budget public a pu connaître une rationalisation des dépenses via une réduction de la consommation publique de 10 pour cent. Il en ressort que la situation d'ensemble s'améliore, avec une appréciation de la production (de plus de 1 pour cent) qui génère, à travers une élévation des revenus de l'ordre de 2 pour cent, une hausse de l'épargne privée de 1.5 pour cent, et par conséquent une augmentation de l'investissement, à peu près du même ordre. Comme dans le cas précédent, il n'y a pas de réelle modification des flux d'exportation et d'importation.

La restructuration fiscale doit donc nécessairement veiller au maintien des équilibres budgétaires sans détérioration des revenus. Elle doit montrer une certaine neutralité positive vis-à-vis de la production, encourager l'épargne et l'orienter vers l'investissement productif.

L'Épargne Privée

L'épargne privée, composante principale de l'épargne nationale, est supposée connaître une mobilisation qui réussit à accroître la propension marginale à épargner en la faisant passer de 0.216 à 0.25.

Il y a donc une amélioration de tous les indicateurs de base. C'est ainsi que la production s'apprécie de 2.4 pour cent et le solde de la balance commerciale s'améliore avec une hausse des importations limitée à 1.6 pour cent alors que les exportations s'élèvent de 3.1 pour cent. L'épargne privée augmente naturellement de près de 22 pour cent mais ne parvient pas à élever sensiblement l'investissement (1 pour cent seulement) à cause du déficit public qui se maintient à un niveau élevé.

L'augmentation de l'épargne privée semble financer l'élévation du déficit public au détriment de l'investissement. Par conséquent la maîtrise des dépenses publiques devient la stratégie prioritaire du gouvernement parce que, par rapport au démantèlement douanier, qui a un impact certain sur les recettes fiscales et donc, sur le déficit public, la stimulation de l'investissement productif est nécessaire pour assurer la croissance dans le cadre de la libéralisation des échanges.

La maîtrise du déficit constitue donc une politique fort opportune. L'amélioration substantielle de l'épargne nationale, basée sur l'appréciation de ses deux composantes publique et privée, apparaît comme une stratégie gagnante pour assimiler sans dégâts l'impact de l'Accord d'Association.

La Mise à Niveau des Entreprises

La politique de mise à niveau a pour objectif l'amélioration de la compétitivité des entreprises marocaines. Dans ce sens, un programme a été conçu par les autorités marocaines en collaboration avec l'UE. Plusieurs outils ont été créés tels que le Fonds de garantie des crédits pour la mise à niveau (FOGAM), l'Euro-Maroc-Entreprises ou le programme européen MEDA.

Le diagnostic qui peut être fait actuellement est relativement mitigé. Peu d'entreprises ont cherché à se mettre à niveau. Les petites et moyennes entreprises ont été jusqu'à présent peu concernées. L'Euro-Maroc-Entreprises affiche un bilan peu réjouissant en termes de solutions offertes aux entreprises. Les fonds européens du programme MEDA sont, d'après les déclarations d'opérateurs et officiels marocains, d'une mise en œuvre difficile. La Caisse centrale de garantie essaye d'intéresser les entreprises au FOGAM. Pour le moment, les entreprises marocaines restent à la traîne et affichent un comportement de frilosité hérité sans doute de leurs habitudes passées de suivisme et de protectionnisme administratif.

Le programme de mise à niveau peut avoir deux effets bénéfiques : amélioration de la productivité et de la concurrence.

Admettons, d'abord, que ce programme réussisse à générer un flux d'investissement qui relève le niveau de la productivité. On émet, en outre, l'hypothèse que la différenciation de la compétitivité entre secteurs de production, qui existait avant l'impact de la libéralisation, se maintient après l'instauration de la zone de libre-échange (les données fiables à ce sujet font défaut).

Actuellement, on a tendance à classer les entreprises marocaines en trois types : les entreprises menacées de disparition, celles qui peuvent s'ajuster au prix d'une mise à niveau, et celles qui sont déjà compétitives. Cette répartition situe les entreprises par rapport à leur potentiel compétitif, indépendamment de leur appartenance sectorielle.

Une bonne manière d'arriver à hausser ce potentiel, c'est d'améliorer la productivité des facteurs. Celle-ci progresse lentement au Maroc. Dans les années 70¹², elle n'a augmenté que de 0.5 pour cent par an. Entre 1980 et 1985, elle a baissé, au point de devenir négative. Cela signifie que l'essentiel de la croissance industrielle (93 pour cent) est dû à l'accroissement de l'utilisation des facteurs de production. Seuls 7 pour cent sont dus aux gains de productivité.

L'augmentation de la productivité constitue ainsi clairement une niche de croissance. Supposons alors que l'augmentation sectorielle de la productivité se fait à un rythme proportionnel de 10 pour cent.

Les résultats qui s'en dégagent sont fort satisfaisants. Au bond attendu de la production, se greffe une élévation sensible du niveau de l'investissement qui est tout près d'atteindre le niveau référentiel avant démantèlement. De surcroît, les exportations, plus compétitives, arrivent au meilleur niveau absolu, dépassant de loin la performance des importations.

¹² Banque mondiale : Maroc, L'Impact de la libéralisation sur l'ajustement commercial et industriel, octobre 1987, volume II.

La relance de l'investissement n'amène pas de détérioration de la balance commerciale. L'augmentation de l'offre, en abaissant les prix domestiques, profite aussi bien à la consommation privée qu'aux exportations.

Les finances publiques, influencées par la bonne conjoncture, enregistrent une baisse sensible du déficit, de l'ordre de 50 pour cent. Ceci a certainement participé à la bonne relance de l'investissement. Le gain est donc double, il se distingue sur le plan budgétaire et, en évitant la déviation des ressources de l'épargne, il encourage l'investissement productif.

On voit à travers ces résultats que la mise à niveau du tissu productif est un enjeu vital. Si elle réussit à améliorer sensiblement la productivité de l'outil de production marocain et le rend compétitif, la libéralisation des échanges serait synonyme de croissance. Par conséquent, la politique économique d'accompagnement doit avoir comme objectif majeur d'assurer de meilleures conditions de production.

Remarquons, enfin, que la productivité a été augmentée de façon uniforme pour tous les secteurs de production. Cela a comme inconvénient de reproduire le schéma de distribution de la productivité existant avant le démantèlement. En vérité, il en va tout autrement. D'une part les entreprises ont pu réagir depuis l'annonce de l'Accord en termes de rationalisation, de plans d'investissement et de recrutement de manière diversifiée. D'autre part, aujourd'hui la mise à niveau concerne inégalement les entreprises selon leur appartenance sectorielle, leur protection et leur degré d'intégration dans le commerce international.

Tout ceci plaide pour un relèvement de la productivité lié à l'état du secteur, à son dynamisme et à ses perspectives. Nous ne disposons malheureusement d'aucune donnée exploitable en la matière. L'intégration de ces données, si elles étaient disponibles, nous livrerait des résultats autrement plus intéressants sur la politique sectorielle à établir. Cependant, les résultats obtenus nous renseignent suffisamment sur les orientations à prendre.

Le second effet bénéfique de la politique de mise à niveau vient de l'augmentation de la concurrence sur le marché local. Pour ce faire, on admet qu'elle parvient à réduire les barrières à l'entrée des secteurs en concurrence imparfaite. C'est ainsi que les coûts fixes en travail baissent de 50 pour cent et les coûts fixes en capital de 60 pour cent.

La conjoncture économique de l'après-démantèlement s'en trouve complètement renversée. Tous les indicateurs de la comptabilité nationale connaissent les taux de croissance les plus élevés. La production connaît un bond de 8.6 pour cent, mais c'est surtout l'investissement qui explose avec un taux de croissance de 15.6 pour cent. La FBCF atteint un «plafond», dépassant largement le niveau référentiel d'avant démantèlement, et cela avec une amélioration de l'équilibre extérieur.

En effet, comme dans le cas précédent, le différentiel de croissance des flux d'importation et d'exportation reste nettement en faveur des derniers. La consommation bénéficie encore de la nette décontraction des prix sur les marchés domestiques.

Le budget public devient excédentaire, ce qui permet à l'épargne publique d'être une composante positive de l'épargne nationale et d'encourager effectivement l'investissement productif. Il n'y a pas eu de phénomène d'éviction, les ressources

d'épargne ont été entièrement et exclusivement consacrées au financement de l'investissement. Ce qui explique le niveau atteint par la FBCF.

L'analyse sectorielle (tableau 6 en annexe) révèle que l'augmentation de la production est plus forte dans les secteurs en concurrence imparfaite qu'au sein des secteurs restants. L'élimination des barrières à l'entrée stimule directement la production et génère une demande d'investissement additionnelle.

Que ce soit par rapport à la production ou vis-à-vis des exportations, les secteurs en concurrence imparfaite réagissent avec dynamisme et entraînent les autres secteurs dans leur sillage, en particulier le secteur de la construction, qui bénéficie directement de la forte croissance de l'investissement. Les autres secteurs en concurrence parfaite, les trois secteurs agricoles et les services marchands, en bénéficient beaucoup moins et se retrouvent à la traîne.

Les résultats relatifs à ces deux dernières simulations font ressortir l'importance et l'urgence de la mise à niveau comme stratégie d'accompagnement de la libéralisation des échanges. La politique économique d'accompagnement doit impérativement avoir une vision sectorielle qui participe à la réussite de la mise à niveau. Les deux composantes de cette mise à niveau (augmentation de la productivité et de la concurrence), qui ont été évaluées ci-dessus, montrent le potentiel de croissance et d'intégration dans le commerce international.

Il faudrait préciser que l'amélioration de la compétitivité de l'économie nationale passe nécessairement par l'instauration d'une plus grande concurrence entre les entreprises marocaines. Rappelons à ce sujet qu'au Maroc, l'imperfection de la concurrence est souvent liée à l'existence passée ou présente d'entreprises publiques et aux procédures administratives alourdies, qui constituaient les vraies barrières à l'entrée des secteurs de production. Les firmes présentes au sein de ces secteurs produisaient sous la protection administrative et souvent en fonction des commandes publiques. On avait là une économie de rente, non optimale et inégalitaire. Ces points constituent autant d'éléments fort importants de politique économique (privatisations et loi sur la concurrence...).

La Politique de Change

La politique de change, comme composante de la politique d'accompagnement, a un aspect global. Elle intervient à travers l'action du taux de change. Dans un environnement de libéralisation des échanges, on peut penser qu'une dépréciation de la monnaie nationale peut combattre, avec une certaine efficacité, la détérioration de la balance commerciale induite par le démantèlement.

Dans ce cadre, si nous supposons que les autorités monétaires décident de déprécier le dirham de 10 pour cent, le nouveau taux de change affecte les résultats, mais pas suffisamment pour neutraliser l'effet du démantèlement (il pourrait y avoir une plus grande compensation si on consent à une plus forte dépréciation).

On constate que le solde de la balance commerciale s'améliore comme attendu. La montée des prix, malgré l'augmentation de la production, qui semble profiter principalement aux exportations, alourdit les dépenses publiques, aggrave le déficit et pénalise l'investissement par déviation des ressources de l'épargne privée.

L'investissement ne profite guère de la dépréciation, qui rend les prix d'importation décourageants.

La dépréciation semble n'avoir d'effet positif que sur la balance commerciale. L'inflation créée pénalise immédiatement la demande et, à terme, menace les flux d'exportation. La politique de change s'avère donc moins séduisante et donc ne peut être préconisée qu'avec précaution et en dernier recours.

Remarquons que le régime de change incorporé dans le modèle est celui du taux de change fixe (panier ad hoc de devises). A ce sujet, le choix du Maroc, à l'avenir, pourrait porter plutôt sur un amendement du régime de change actuel. Ainsi, la modification de la composition du panier pour tenir compte de l'évolution des échanges, et avec l'introduction d'éléments de souplesse, pourrait mieux servir les exportations, les intérêts de redéploiement et de la diversification des échanges extérieurs du Maroc. Ce choix doit certainement être lié à la stratégie d'intégration régionale (l'Union du Maghreb Arabe, UMA) et à l'intensité et l'orientation géographique de l'ouverture économique sur l'extérieur. Par contre, un éventuel rattachement à l'Euro signifierait le désir d'intensification des relations avec l'UE, qui n'aurait de raison d'être que dans un projet de plus grande intégration- qui n'est pas à l'ordre du jour.

La Libéralisation Globale

Si on tient compte des accords de libre-échange signés par le Maroc avec divers pays partenaires, notamment les pays de l'Association Européenne de Libre Echange et les pays arabes, et si on considère les avancées américaines (connues sous l'appellation d'initiative Eisenstadt) qui poussent à la dynamisation de l'Union du Maghreb Arabe et proposent un partenariat avec les USA qui pourrait prendre la forme d'une zone de libre-échange, il est plausible d'envisager, à terme, une ouverture globale de l'économie marocaine.

C'est cette dernière question qui est traitée ici. La possibilité d'élargir la zone de libre-échange au RdM est envisagée pour échapper à l'éventualité de voir le marché marocain devenir captif des exportations européennes. La diversification des débouchés est une stratégie commerciale que beaucoup d'opérateurs économiques marocains réclament. D'autre part, les négociations de l'Organisation Mondiale du Commerce aussi, visent à instaurer progressivement un libre-échange multilatéral.

Cependant si nous envisageons l'élargissement du démantèlement douanier à toutes les importations marocaines, la situation qui en ressort est plus que préoccupante. Tous les indicateurs évoluent négativement. La production régresse légèrement générant une baisse des revenus, de la consommation privée, de l'épargne et donc de l'investissement. Il y a aussi un coût social sérieux en termes d'augmentation du chômage, surtout si on le cumule avec celui qui est issu du premier démantèlement.

Il apparaît clairement que l'économie marocaine n'est pas en état de supporter la libéralisation des échanges avec l'UE et le RdM. Il faut remarquer cependant que :

- L'ouverture totale doit être préparée sérieusement dans un intervalle temporel conséquent.

- Toute politique d'accompagnement établie dans le cadre de l'Accord d'Association avec l'U.E. améliore la compétitivité des entreprises marocaines vis-à-vis de tous les concurrents étrangers.
- La libéralisation en faveur des produits du Reste du Monde doit nécessairement, par réciprocité, créer des opportunités d'exportation et assurer la diversification des débouchés.

L'intégration du Maroc dans le commerce international se ferait alors en douceur quelle que soit la vitesse d'évolution de ce dernier. Et les chances de réussite de cette ouverture globale augmenteraient avec l'appartenance du Maroc à une zone intégrée.

Toutes ces remarques militent en faveur d'une libéralisation globale programmée, non simultanément cumulée avec l'instauration de la zone de libre échange euro - méditerranéenne. La question de fond n'est plus liée au marché captif, mais au fait de savoir quand et comment il faut procéder à cette ouverture intégrale.

4.3 Conclusion

Ainsi, la réforme fiscale s'impose comme condition nécessaire de toute politique d'accompagnement dans le cadre de la libéralisation des échanges. La politique d'accompagnement s'avère être indispensable, non seulement pour amortir le choc de l'ouverture, mais également pour le dépasser en termes de compétitivité et de croissance. Celle-ci ne peut être assurée que par un bon niveau d'investissement. Dans le cadre de la libéralisation, encourager l'investissement productif constitue l'objectif premier de la politique économique.

Les modalités de cette politique qui participent le plus à la réalisation de l'objectif se situent au sein de la mise à niveau, particulièrement en ce qui concerne l'amélioration de la concurrence sur le marché intérieur et la recherche de gains de productivité dans tous les secteurs de production. Et on a vu, que sur ce point, le Maroc peut beaucoup progresser surtout s'il parvient à effacer les distorsions des marchés.

L'Investissement direct étranger, bien qu'il n'ait pas été traité par simulation¹³, doit aussi faire l'objet de soins particuliers de la politique pratiquée et dans le cadre du partenariat euro-méditerranéen, car d'évidence il répond parfaitement et directement à l'objectif. Il faut savoir combiner les avantages de la zone de libre-échange euro-méditerranéenne et la proximité du continent européen pour amener les investisseurs étrangers à s'installer au Maroc. Et on ne peut le faire avec succès, que si l'économie marocaine inspire confiance, dans son potentiel de croissance, dans la stabilité de son cadre macro-économique, dans ses institutions politiques, économiques et judiciaires, dans sa cohésion sociale et –last, but not least- la perspective d'élargissement horizontal d'un marché en essor avec l'intégration des économies sud-méditerranéennes, parallèlement à l'instauration du libre-échange euro-méditerranéen. La relance de l'UMA, élargie à l'Egypte, et la construction d'une zone de libre-échange entre pays arabes, sont des jalons sur la bonne voie.

¹³ Il pourrait faire l'objet d'une recherche ultérieure

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Adelman. I. and S. Robinson. 1988. "Macroeconomic Adjustment and Income Distribution : Alternatives Models Applied to two Economies", Journal of Development Economy, 29, 1-22.
- Augier P. and M. Gaziorek.1999 . "The Effects of Trade Liberalization Between the E.U. and the Southern Mediterranean", in ERF six th Annual Conference. Cairo.
- Association des Economistes Marocains. 1996. La Conférence Euro-méditerranéenne de Barcelone. Rabat.
- Barro R. and H.I.Grossman. 1971. "A General Disequilibrium Model of Income and Employment". American Economic Review, 61: 82-93.
- Bell C. and T.N. Srinivasan. 1984. "On the Uses and Abuses of Economywide Models in Development Policy Analysis", in M. Syrquin, L. Taylor and L. Westphal (eds), Economic Structure and Performance, pp 451-471. New York : Academic Press.
- Chater Mohamed. 1993. "Stratégies de Croissance et Problèmes de Développement. Cas du Maroc. Analyse d'Equilibre Général". Thèse de doctorat en Sciences Economiques, Université Libre de Bruxelles.
- Chater M. 1994. "Modèles Appliqués d'Equilibre Général d'Ancienne et de Nouvelle Manière, Un Essai de Comparaison de leurs Propriétés". Revue des Economistes Marocains. n°10. Rabat.
- Centre Marocain de Conjoncture.1998. "Libre-Echange et Mise à Niveau". Bulletin. n° 18.
- Cox D. and R. Harris. 1985."Trade Liberalisation and Industrial Organisation : Some Estimates for Canada", Journal of Political Economy. 93 : 15-145.
- Dessus Sebastien and Akiko Suwa. 2000.Regional Integration and International Reforms in the Mediterranean Area. OECD Development Center. Paris.
- Devarajan.S. and D. Rodrik. 1989."Trade Liberalization in Developing Countries : do Imperfect Competition and Scale Economies Matter ?". American Economic Review.
- Hamdouch B. et M. Chater 2000."Impact des Accords de Libre-échange Euro-Méditerranéens. Cas du Maroc". Rapport Final. FEMISE.
- Hamdouch B. 1998 a. "Adjustment, Strategic Planning and the Moroccan Economy" in N. Shafik (ed), Economic Challenges Facing Middle Eastern and North African Countries. London : Macmillan Press Ltd.
- Hamdouch B. 1998 b. "The Free Trade Area Between Morocco and the European Union" in R. Safadi (ed.), Opening Doors to the World, A New Trade Agenda for the

- Middle East. Cairo : The American University in Cairo Press and Ottawa : IDRC.
- Helpman. E. and R.P. Krugman 1985. Increasing Returns and Imperfect Competition, Cambridge. Mass. the M.I.T. Press.

 - Instiut de la Méditerranée. 1997. La Méditerranée aux Ports de l'an 2000. (sous la Direction de Jean-Louis Reiffers) Paris. Economica.

 - Venables A.J. 1985. "Trade and Trade Policy with Imperfect Competition : The Case of Identical Products and Free Entry". Journal of International Economics. 19 : 1-20.

ANNEXE : Tableaux

Tableau 1 :
Effets globaux de l'annulation des droits de douane au profit des produits U.E

Grands agrégats	Evolution (%)	Données Budgétaires	Evolution (%)	Marché du travail	Evolution (%)
Production	-1.6				
Revenu disponible	-3.4	Droits de douane	-54.7	Deman. De travail :	
Consom. Privée	0.7	Impôts directs	-4.2	Non qualifié	-2.3
F.B.C.F.	-10.1	Impôts indirects	-5.6	Qualifié	-1.1
Importations	1.3	Recouvrements globaux	-12	Cadres	-3.2
Importations EU	7.2				
Imports R.d.M	-6.2				
Exportations	1.1				

Tableau 2 :
Effets sectoriels de l'annulation des droits de douane au profit des produits U.E

	Production (millions de dhs)		Importations EU (millions de dhs)		Importations RdM (millions de dhs)		Exportations (millions de dhs)	
	Niveau de base	Evolution (%)	Base	Evolution (%)	Base	Evolution (%)	Base	Evolution (%)
Agri1	28935.0	-2.7	1167.5	41.7	1167.5	-4.4	7210	-0.5
Agri2	27061.1	-5.5	2892.7	31.2	964.3	-6.1	5718	-2.9
Agri3	19192.4	-2.6	2866.3	-2.6	2441.7	-2.6	2	-0.01
Mines	9067.0	-0.3	178.6	7.1	2054.4	-3.4	4796	0.5
Energie	46370.3	-0.1	671.7	26	10523.3	-4.7	709	2.8
B. alim.	57249.9	-0.4	4745.3	22.2	4559.2	-4.7	11045	2.1
B. finis	35487.9	0.2	6994.2	12.1	2586.9	-8.9	15927	3.3
B. int.	59073.4	-0.3	8348.6	11.7	4495.4	-4.7	11203	2.2
B. cap.	23515.6	-5.1	12519.6	-8.8		-11	1405	0.4
Constrt	34530.9	-8.8			10243.3			
Service	132650.0	-0.7	13203.4	0.7		-2.1	23907	0.3
Banque	25855.5	-1.4			2330.0			
Publiqu	53818.0	0						
Total	552810	-1.6	53587.9	7.25	41365.9	-6.2	81922	1.1

Tableau 3 :
Effets prix

	Prix dom.	Prix d'import. UE	Prix d'export.
Agri1	-0.6	-23.1	1.4
Agri2	-0.2	-20	2.3
Agri3	0	0	1.1
Mines	-4.5	-18.7	-1.2
Energie	-3.6	-20	-1.4
B. alim.	-3.1	-18	-0.7
B. finis	-5.4	-19.4	-1.1
B. int.	-4.7	-18	-0.9
B. cap.	-11.4	-4.8	-0.2
Construct	-4.2		
Services	-3.1	-6.8	-0.1
Banque	-8.4		

Tableau 4 :
La consommation privée

	Niveau de base 106 dhs	Evolution en %
Agri1	14391.54	-1.41
Agri2	9077.06	-0.71
Agri3	15535.22	-3.42
Mines	150.11	0.11
Energie	20520.53	-0.18
B. alim.	45932.41	0.94
B. finis	13074.21	5.83
B. int.	32175.02	3.17
B. cap.	244.72	3.89
Construct	1203.72	0.83
Services	63287.57	0.02
Banque	400.02	5.43

Tableau 5 : Libéralisation et politique d'accompagnement

		Variation en pourcentage			
		Production	FBCF	Importations	Exportations
Var1:Epargne Publique	↗ de l'impôt(10%)	1.0	-1.2	0.6	1.2
	↘ de la cons pub (10%)	1.1	1.2	1.3	2.6
Var2 :Epargne privée	↗ de la p.m.e de 0.216 à 0.25	2.4	1.0	1.6	3.1
Var3 : Mise à niveau des entreprises	↗ de la product. (10%)	7.0	9.1	3.7	8.4
	↗ la concurrence	8.6	15.6	4.3	9.5
Var4 :Politique de change	Dépréciation de 10%	4.4	0	1.9	5.1
Var5 :Libéralisation globale	Annulation de tous les droits de douane	-1.4	-5.1	0.9	0.8

Tableau 6 : Amélioration de la concurrence sectorielle(évolution en %)

	Production	Exportation
Agri1	2.2	0
Agri2	2.9	-0.4
Agri3	2.7	0
Mines	13.8	10.8
Energie	19.0	27.5
B. alimentaires	10	14.1
B. finis	15	16.9
B. interméd	15	19.5
B. cap.	16.1	16.5
Construction	14	
Services	2.9	1.5
Banque	11.7	

ABSTRACT

Le Maroc a signé en 1996 un Accord d'Association avec l'Union Européenne (UE) dont la pièce maîtresse est l'établissement d'une zone de libre-échange (ZLE). Cet accord, qui est entré en vigueur en mars 2000, fait partie d'un projet plus vaste visant à créer une ZLE euro- méditerranéenne à l'horizon 2010.

L'objet de cette recherche est d'analyser l'impact de la ZLE naissante- qui se limite pour le moment aux produits industriels- sur l'économie marocaine. Le problème est complexe, car les effets sont à la fois directs et indirects, à court et à long terme, économiques et sociaux.

Pour ce faire, un modèle d'équilibre général calculable est construit sur base de la concurrence imparfaite et des rendements d'échelle croissants.

Les résultats des diverses simulations indiquent que l'impact de l'instauration de la zone de libre-échange sur l'économie est maîtrisable. Il n'y a pas de raz de marée des importations. On constate essentiellement la substitution des zones d'importation, en faveur de l'UE. Les effets les plus défavorables concernent l'équilibre budgétaire et l'investissement. Du point de vue sectoriel, les secteurs traditionnellement exportateurs, à l'exception des secteurs agricoles, gèrent l'ouverture sans problèmes ; les secteurs habituellement abrités de la concurrence étrangère souffrent plus.

Il en ressort que la politique d'accompagnement est indispensable, non seulement pour amortir le choc de l'ouverture, mais également pour le dépasser en termes de compétitivité et de croissance. Et la réforme fiscale s'impose comme composante importante de toute politique d'accompagnement de la libéralisation des échanges.

Les modalités de cette politique, qui participent le plus à la réalisation de l'objectif, concernent la mise à niveau de l'économie, particulièrement en ce qui concerne l'amélioration de la concurrence sur le marché intérieur et la recherche de gains de productivité dans tous les secteurs de production.